DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

Matière : FINANCES LOCALES

Sous matière : SUBVENTIONS

**OBJET: VOTE** DES SUBVENTIONS **2024 ALLOUEES** AUX **ASSOCIATIONS** SPORT, CULTURE, A CARACTERE SOCIAL OU CARITATIF, PATRIOTIQUES, ECONOMIQUES, SCOLAIRES ET **DEVELOP-**PEMENT DURABLE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 05 AVRIL 2024

AFFICHAGE EN DATE DU: 05 AVRIL 2024

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU 18 AVR. 2024

## REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-97 LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

## COMMUNE DE CASTELNAUDARY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du vendredi 12 avril 2024 Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents: Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Gérard MONDRAGON, Christian WINTERHALTER.

Formant la majorité des membres en exercice

## **Procurations:**

Bernard GRIMAUD pouvoir à Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Chantal BARTHES pouvoir à Giovanni ZAMAI,

Nicolas ASENSIO-VERGNES pouvoir à Evelyne GUILHEM, Bruno PERLES pouvoir à Élisabeth ESCAFRE, Delphine SANTINI pouvoir à Philippe GREFFIER, Adrien ROUZAUD pouvoir à Audrey GAIANI.

Absents excusés: Karole CAFFIER, Zohra KUFEL.

Secrétaire: Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que chaque année, la liste du montant des subventions accordées aux différentes associations est annexée aux documents budgétaires et qu'il convient de l'approuver,

Sur avis de la Commission des Finances en date du 10 avril 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE **APPROUVE** l'inscription au budget 2024 de la ville, le montant des subventions allouées aux associations patriotiques, économiques, sportives, culturelles, sociales et caritatives et du domaine du développement durable ainsi qu'aux écoles, collèges et lycées de la Commune.

FIXE comme indiqué sur la liste annexée aux documents budgétaires le montant des subventions accordées au titre de l'exercice en cours,

PRECISE que les sommes correspondantes seront prélevées sur les crédits ouverts au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », sur la nature 65748 « Autres personnes de droit privé ».

PRECISE que les subventions seront versées suivant un échéancier mensuel établi en fonction de la trésorerie de la commune de Castelnaudary.

PRECISE que les subventions allouées seront versées après présentation par l'association concernée des pièces justificatives à fournir à la Commune et ayant obtenu l'aval du service gestionnaire.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 12 avril 2024

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Les conseillers municipaux, membres du bureau ou ayant un lien personnel avec un membre du bureau d'associations dont ils sont membres, sont sortis de la salle au moment du vote pour l'association concernée :

Mme GIRAL Hélène est sortie de la salle pour les associations ANMONM, ROC et COFDC,

Mme GUILHEM Evelyne est sortie de la salle pour l'association AFDI,

Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole est sortie de la salle pour les associations Coordination des associations sportives et Los Croquignous,

Mme BATIGNE Brigitte est sortie de la salle pour les associations Les Crozes loisirs, AVA, Les Chats paix belle et Téléthon.

M. ZAMAI Giovanni est sorti de la salle pour l'association AVA,

M. BARBAUD Pierre est sorti de la salle pour les associations CLES et Chœurs du Lauragais,

Mme BOURREL Marie-Claude est sortie de la salle pour le Téléthon,

Mme ESCAFRE Elisabeth est sortie de la salle pour l'association le Jardin des vents,

Mme CHABERT Sabine est sortie de la salle pour l'association Comité d'organisation de la Fête du Cassoulet,

M. RATABOUIL Michel est sorti de la salle pour l'association CLES,

Mme SANTINI Delphine est sortie de la salle pour l'association le Club des Chefs d'entreprises,

Mme GAIANI Audrey est sortie de la salle pour l'association le Club nautique,

M. ROSSICH Thierry est sorti de la salle pour l'association LAC,

M. MONDRAGON Gérard est sorti de la salle pour les associations Donneurs de sang et Confrérie du Cassoulet.

Une fois le vote effectué, les élus qui étaient sortis ont réintégré la salle.

Ensuite, les autres subventions ont été mises au vote et ...

... Les conseillers municipaux, membres d'associations, n'ont pas pris part au vote pour l'association dont ils sont membres :

M. GREFFIER Philippe n'a pas pris part au vote pour les subventions OCC et Triathlon,

Mme GIRAL Hélène n'a pas pris part au vote pour les subventions CLES, Festival Cinéma d'ici, UPL, CASTELET et Ciné Clap,

Mme GUILHEM Evelyne n'a pas pris part au vote pour les subventions La recyclotopie et Les Chats paix belle, M. GRIMAUD Bernard n'a pas pris part au vote pour la subvention les Sans-souci,

Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole n'a pas pris part au vote pour la subvention Comité de jumelage,

M. GUIRAUD Philippe n'a pas pris part au vote pour les subventions Confrérie du Cassoulet et Rotary Club,

M. ZAMAI Giovanni n'a pas pris part au vote pour les subventions AFDI et Les Crozes loisirs,

M. BARBAUD Pierre n'a pas pris part au vote pour les subventions AALE, Amis de Castelnaudary, ANMONM, SMLH Castelnaudary et Le Souvenir Français,

Mme BOURREL Marie-Claude n'a pas pris part au vote pour la subvention Aude à la Poésie,

M. BOUILLEUX Denis n'a pas pris part au vote pour la subvention La recyclotopie,

Mme ESCAFRE Elisabeth n'a pas pris part au vote pour les subventions CLES et Lions Club,

Mme CHABERT Sabine n'a pas pris part au vote pour les subventions Les Chats paix belle, Los Croquignous et le LAC,

M. ASENSIO-VERGNES Nicolas n'a pas pris part au vote pour la subvention CSF,

Mme SANTINI Delphine n'a pas pris part au vote pour la subvention OCC.

Ampliation faite le 1 8 AVR, 2024

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le : 1 7 AVR.

Par publication le : 1 8 AVD.

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 1 8 AVR. 2024

ID: 011-211100763-20240412-DB202497-DE